

Conseil d'école n°3 – lundi 29 juin 2026
Année scolaire 2025/2026
ECOLE ELEMENTAIRE EMILE POTTIER - GALLARDON

Personnes présentes :

Équipe éducative :

M. Bourhis, Mmes Bornes, Pineau, Trillat, Lafargue, Pérrier, Toupance, Pichon, les enseignants ;

M. Marie, Maire de Gallardon et Président du SIVOS

Représentants des parents d'élèves : Mmes Appert Marion, Chastanet Noëllie, Anger Aurore, Djemai Sabrina et M.Castel Olivier

Personnes excusées : **Mme Féran IEN** **Mme Bioco membre du Rased** **M. Saurin (enseignant)**

Ordre du jour :

- Informations scolaires
- Rentrée 2026 et avenant au règlement de l'école (plan ministériel qui impose un écrit clair sur la gestion des situations d'intimidation mis en place dans les écoles)
- Bilan du projet d'école
- Projets de classes et sorties scolaires
- Implication de nos représentants de parents d'élèves et actions
- Travaux et sécurité
- Questions diverses

1. Informations scolaires

Point sur les effectifs au 29 juin : 197 élèves pour 9 classes (227 pour 10 classes l'année passée)

Personnels : Madame Trillat quitte l'école et sa direction pour une nouvelle affectation. Madame de Gentile fera fonction de direction durant la prochaine année scolaire, toujours déchargée à 50% les lundis et mardis, un poste reste donc vacant sur l'école (résultat du 2^{ème} mouvement le 30 juin 2026), le personnel du RASED conserve Mme Gérard Deneuille comme psychologue éducation nationale et Mme Biocco enseignante spécialisée sera remplacée par Mme Valérie Réau. De nouvelles AESH vont être nommées sur l'école, pour accompagner 6 élèves notifiés.

2. Rentrée 2026 :

A ce jour, 191 élèves sont annoncés, donc un effectif qui baisse encore (des inscriptions attendues et annoncées manquent encore ...):

CP : 35 élèves

CM1 : 39 élèves

CE1 : 38 élèves

CM2 : 43 élèves

CE2 : 36 élèves

Deux visites groupées ont été programmées le 23 juin et le 30 juin 2026 pour les futurs CP et les nouvelles familles.

Une liaison GS-CP a dû être annulée à cause des fortes chaleurs et des protocoles mis en place le mardi 23 juin : les grandes sections devaient déjeuner au self avec les CP et visiter l'école sous forme de jeu de piste avec un moment en classe de CP.

Les listes des classes ne seront plus affichées à l'avance à l'extérieur de l'école, procédure maintenant refusée du fait du Règlement Général de la Protection des Données. Les parents découvriront le jour de la rentrée sous le préau la répartition des classes (pour le moment 2 CP, 1 CE1, 1 CE1/CE2, 1 CE2, 2 CM1 et 2 CM2 à maximum 24 élèves).

AVENANT AU REGLEMENT D'ECOLE : le plan interministériel de lutte contre le harcèlement imposant la mise en place du programme Phare dans les écoles depuis 2022, demande que le règlement intérieur de chaque école stipule clairement le protocole mis en place pour la gestion des situations d'intimidation. Cet avenant sera donc ajouté à notre règlement voté au premier conseil d'école 2026 2027, sachant que notre école à la reconnaissance du programme Phare et y est engagée.

Préparation aux prochaines élections des représentants de parents d'élèves :

De manière nationale, les élections des représentants de parents d'élèves au conseil d'école se feront exclusivement par voie électronique via l'ENT (Primot). Il sera gratuit pour les écoles et donc pour les collectivités.

3. Bilan du projet d'école :

Nous vous avons présenté et fourni notre projet d'école pour cette année 2025-2026 et en avons donc fait le bilan. Ce projet sera donc pour

certaines fiches actions à conserver, à ajuster ou à remplacer.

Nous souhaitons pour la prochaine rentrée renforcer le langage oral et donc l'inclure de manière transversale, renforcer les compétences psychosociales et y faire apparaître nos partenaires ainsi que trouver le moyen d'en évaluer l'évolution, maintenir la liaison GS/CP mais améliorer celle de CM2/6^{ème} en agissant sur le domaine des mathématiques au cœur des préoccupations de l'inspection.

Les fiches mises à jour sont donc présentées au Conseil d'école et remises à l'API.

4. Projets de classes et sorties :

EN PLUS DE CEUX ANNONCES AUX DEUX PREMIERS CONSEILS :

■Animation Robots : Les 2 classes de CM1 et les 2 classes de CM2 ont pu profiter d'une animation sur la programmation de robots proposée par notre ERUN (Enseignant Référent aux Usages Numériques) de Chartres 4, Adrien Soissons.

■Musée des beaux-arts de Chartres : Les classes de CE2 et CE1/CE2 ont pu admirer de grandes peintures et une collection sur l'Océanie le vendredi 27 mars.

■Infirmières du collège : Les infirmières du collège ont animé des séances sur les écrans en CM1 et la puberté en CM2, le lundi 30 mars 2026.

■Intervention du service sanitaire (IFSI) : Des élèves infirmières et infirmiers sont intervenus dans le cadre de leur formation, dans les classes de CP de Mme Bornes, CE1/CE2 de Mme de Gentile, CM1 de Mme Pichon et CM2 de M. Bourhis sur l'hygiène bucco-dentaire et l'exposition aux écrans, le mardi 31 mars.

■Château de Dourdan : Les classes de CM1 se sont rendues à Dourdan le jeudi 2 avril pour une visite du château et la fabrication d'un blason.

■Permis vélo : Les classes de CM2 ont pu participer à 2 séances théoriques menées par notre policière municipale Christelle Fouillat. Ils ont ensuite passé un examen validé par ses soins et un passage pratique le 28 avril. Des CM2 ne savent encore pas faire de vélo ...

■Animation Planète Energie : Les élèves de CM1 ont bénéficié d'une animation sur le thème des énergies et du développement durable le vendredi 3 avril.

■Trouble du rachis CM1 : Les CM1 ont pu bénéficier d'un dépistage de la scoliose effectué par une kinésithérapeute qui les a déjà pris en charge pour une découverte théorique de notre squelette. Cette action est financée par la CPAM. Les parents concernés ont été invités à répondre un questionnaire de satisfaction transmis par mail.

■Jardin des idées : Les CM2 de Mme Lafargue ont pu pique-niquer au jardin des idées de Gallardon et participer à divers ateliers liés à l'observation de la nature et des insectes avec Mme Cassanello toujours très investie.

■Musée de l'école : Les classes de CE1 et CP/CE1 se sont rendus le lundi 4 mai au musée de l'école de Chartres pour y vivre un moment de classe comme au temps de nos grands-parents. Après un pique-nique mérité, ils ont visité la vieille ville de Chartres et son histoire médiévale.

■Liaison CM2-6^e : Les CM2 se sont rendus au collège le jeudi 22/05/2025 pour y vivre une journée d'élève de 6^e en immersion. L'accueil a été organisé en amont entre les enseignants Mme Lafargue, M. Bourhis et les professeurs du collège. Les élèves ont participé à des cours, visité le collège avec des 6^{èmes}, découvert le self et les différents lieux stratégiques ainsi que les clubs disponibles.

■Liaison GS-CP : Du mardi 5 mai au mardi 26 mai, les élèves de CP se sont rendus en petits groupes à l'école maternelle pour lire un album et échanger sur la vie à la grande école.

■Olympiades maternelles de Gallardon : Les classes de CP ont participé aux Olympiades avec l'école maternelle le vendredi 22 mai, organisées au complexe sportif de Gallardon. Une matinée sportive, préparée par les collègues de maternelle et encadrée par des parents volontaires.

■Musée de l'archéologie : Les classes de CE2 et CE1/CE2 se sont rendus à Saint Germain en Laye pour une visite préhistorique, suivi d'un atelier de poterie comme au néolithique, le vendredi 29 mai.

■Théâtre CHAUD DEVANT : Les CM1 et les CM2 se sont rendus à la salle des Oseraies pour voir une pièce de théâtre participative sur le réchauffement climatique, offert par Territoires énergies et organisé par Marlène Rousseau.

■Expo sur les énergies renouvelables : Toujours possible grâce aux Territoires énergies, nous avons bénéficié d'une exposition découpée en 17 panneaux sur le respect de la planète et les ressources énergétiques sur 2 semaines. Des tablettes prêtées ont permis une lecture approfondie de l'exposition aux élèves de CE2 jusqu'en CM2.

■SITREVA : Les CM2 ont abordé les thèmes du tri, recyclage, écogestes, compostage et gaspillage alimentaire auprès d'un animateur du site.

■Maison de la Beauce : Les CP/CE1 et les CE1 se sont rendus à Orgères en Beauce pour travailler sur l'observation des insectes et l'orientation dans un village le lundi 15 juin. Les CP ont réalisé la même sortie le mardi 16 juin avec les grandes sections de Mme Raffier, avec comme ateliers les insectes, la faune et l'arborétum.

■Passeport du civisme et remise des dictionnaires CM2 : Une cérémonie de remise des médailles en présence des ambassadeurs pour le passeport du civisme, ainsi qu'une remise de dictionnaires organisée par la municipalité, en présence de monsieur le Maire, a eu lieu à la salle polyvalente le lundi 15 juin à 18h30.

■Finale départementale de la prévention routière : 5 élèves de CM2 ont été qualifiés pour participer à cette finale le mercredi 17 juin à Cloyes les Trois Rivières (meilleures notes au permis vélo).

■Intervention SNCF : Le jeudi 18 juin un intervenant a pris en charge sur ½ journée chaque classe de CM1 pour parler des déplacements en train, des risques, de la sécurité, du repérage et des divers moyens mis à disposition des voyageurs.

■Station de traitement des eaux de Gallardon : Les 2 classes de CM1 s'y sont rendus le vendredi 19 juin.

■Kermesse des écoles : Un grand merci aux représentants API pour l'organisation de cette kermesse. Convivialité, sourires et partages étaient au rendez-vous le vendredi 19 juin.

■Permis piétons : Les classes de CE2 ont passé leur permis piétons avec les gendarmes de Maintenon ce lundi 29 juin.

■Permis internet : Les CM2 ont pu valider (ou non) leur permis internet avec leurs enseignants, dans le cadre du passeport du civisme.

■Classe de mer des CM2 : Les classes de CM2 se sont rendus à Piriac-sur-Mer du lundi 22 juin au vendredi 26 juin. Tout s'est bien déroulé, visites, découvertes, marches étaient organisées.

■Rencontre avec Monsieur le Maire : Monsieur Marie recevra les 2 classes de CM2 ce mardi 30 juin, pour un échange préparé par les élèves et leurs enseignants, dans le cadre de leur passeport du civisme.

5. La parole à notre API :

Tout d'abord, nous souhaitons remercier l'équipe enseignante, la direction de l'école, la mairie ainsi que l'ensemble des parents bénévoles qui se sont investis à nos côtés tout au long de l'année. Sans leur aide, l'organisation de nos événements ne serait pas possible.

• **Les actions menées cette année**

Cette année, API a organisé plusieurs manifestations qui ont rencontré un très bel accueil de la part des familles.

- **Le Marché de Noël**, avec la venue du Père Noël et un stand API proposant une tombola. Cet événement a permis de récolter des bénéfices intégralement reversés aux écoles.
- **La Soirée Filles**, qui a rassemblé près de 150 participantes. Ce moment convivial a également permis de dégager des bénéfices au profit des écoles.
- **La Chasse aux œufs de Pâques**, organisée avec des activités adaptées aux différentes tranches d'âge.
- **Les Dessins d'école**, qui ont connu un beau succès avec une centaine de commandes. Cette opération a permis de reverser **208 € à l'école maternelle et 306 € à l'école élémentaire**.
- **La Boum des CM1-CM2**, très appréciée des élèves, qui a accueilli plus de 60 enfants.
- **La Kermesse**, qui reste un moment fort de l'année scolaire. Nous remercions chaleureusement tous les parents bénévoles qui ont participé à l'installation, à la tenue des stands et au rangement. Nous remercions également toute l'équipe éducative pour la tenue de la buvette, ainsi que Mme Trillat pour avoir permis un accès anticipé aux installations et pour la mise à disposition du parcours d'obstacles. La fréquentation a été un peu moins importante cette année, probablement en raison des fortes chaleurs. Un questionnaire sera prochainement adressé aux familles afin de recueillir leurs attentes et leurs idées pour les prochaines éditions.
- **La Brocante de Gallardon**, au cours de laquelle API a mis gratuitement à disposition un stand de 4 mètres pour l'école élémentaire. Des élèves de CM1 et CM2 ont pu y vendre des objets de l'école ou des objets personnels. Les bénéfices de cette vente seront entièrement reversés à l'école élémentaire.

• **À quoi servent les bénéfices ?**

L'ensemble de ces manifestations permet de financer des projets concrets pour les élèves.

Cette année, nous avons le plaisir d'offrir à l'école élémentaire plusieurs jeux destinés à enrichir les temps de récréation :

- rochers d'équilibre,

- jeu d'échecs géant,
- ballons,
- cordes à sauter,
- cerceaux,
- élastiques,
- jeux de scratch.

Pour l'école maternelle, API a pris en charge le coût du transport en bus de la sortie scolaire.

Enfin, lors de la kermesse, nous avons également souhaité proposer plusieurs activités entièrement gratuites afin que tous les enfants puissent en profiter.

Pour l'année prochaine, nous souhaitons poursuivre cette dynamique. Les manifestations habituelles seront reconduites et deux nouveaux événements viendront compléter notre programme :

- une **soirée karaoké**, prévue le **3 octobre** ;
- une **bourse aux jouets**, organisée au mois de novembre.

Selon les fonds disponibles, nous souhaiterions également accompagner un nouveau projet au bénéfice des écoles. Nous sommes à l'écoute des besoins exprimés par les équipes pédagogiques afin de financer un projet utile aux élèves, comme par exemple l'achat de ventilateurs pour les classes ou tout autre équipement jugé prioritaire.

• **Notre rôle de représentants des parents**

Notre rôle est avant tout d'assurer le lien entre les familles et l'école.

La majorité des échanges se fait par courriel, mais nous rencontrons également de nombreux parents devant l'école ou lors des différentes réunions. Nous réfléchissons à mettre en place, dès la rentrée, un **Café des Parents**, qui permettrait d'échanger plus facilement dans un cadre convivial. La création d'un **site internet** est également envisagée afin de mieux communiquer sur nos actions et les événements à venir.

Les principales remarques qui nous sont régulièrement remontées concernent :

- la **cantine**, notamment le niveau sonore et le sentiment que les enfants sont parfois beaucoup repris par les adultes ;
- la **surveillance dans la cour de récréation**, certains parents exprimant des inquiétudes quant à la prise en charge des incidents ;
- la **propreté des sanitaires**, sujet évoqué à plusieurs reprises par les élèves ;
- la **kermesse**, avec le souhait de certains parents de voir revenir un spectacle de fin d'année et la proposition d'organiser la kermesse un samedi afin de faciliter la participation des familles.

Nous souhaitons également évoquer la principale difficulté que rencontre aujourd'hui notre association : le manque de bénévoles. L'organisation des événements et la participation aux conseils d'école reposent sur un petit nombre de parents investis. Pour continuer à proposer des animations, soutenir les projets des écoles et représenter efficacement l'ensemble des familles, nous avons besoin de nouveaux bénévoles. Chacun peut contribuer à son niveau, de manière ponctuelle ou plus régulière. Nous invitons donc tous les parents qui le souhaitent à venir nous rejoindre : toutes les bonnes volontés sont les bienvenues et chaque aide, même modeste, est précieuse.

6. Travaux et sécurité :

Durant l'année, beaucoup de petits travaux ont été effectués, notamment au niveau de la plomberie de l'école (lavabos des couloirs et WC des élèves).

Les demandes pour l'année en cours et qui restent à organiser pour les vacances d'été sont :

- Les peintures de la classe de Mme Lafargue
- Les peintures de la bibliothèque et la réfection de l'ensemble du revêtement de sol sur l'espace polyvalent et la bibliothèque
- Le nettoyage complet des vitres de l'école
- Le changement du VPI + ordinateur de la classe de Mme Bornes

Nous avons reconduit ces demandes de travaux pour l'année prochaine, avec des préconisations à prendre en compte : le signal du PPMS intrusion à améliorer (signal lumineux dans toutes les classes ? et pose de film occultant sur l'ensemble des vitres des couloirs donnant sur les classes ?). A savoir qu'un PPMS unifié sera mis en place dans 2 ans.

Les dernières fortes chaleurs ont suscité des questionnements sur l'accueil des élèves dans l'école et le bien-être au travail y compris pour les enseignants. Des mesures prises en amont vont être nécessaires, un protocole d'accueil doit être rédigé avec les collectivités l'année prochaine.

7. Questions diverses transmises par l'API :

Pour l'équipe enseignante :

- 1. Participation aux projets scolaires : certains parents s'interrogent sur les raisons pour lesquelles toutes les classes ne participent pas systématiquement aux projets proposés par l'école. L'exemple donné est le fait que la classe de Mme Toupance n'a pas participé à l'événement dessin d'école.**

Il ne s'agit pas là d'un projet scolaire ou pédagogique, mais organisé par l'API et donc au choix de chaque enseignant. Mme Toupance ici citée, désapprouve les sollicitations financières trop récurrentes et les élèves dans l'incapacité de profiter de ses projets. C'est une souffrance et une stigmatisation mal vécue par certains. **Possibilité pour API de solliciter les parents demandeurs par un retour de mail direct.**

- 2. Sécurité et prise en charge des élèves : plusieurs familles expriment leurs préoccupations concernant la gestion des incidents dans la cour de récréation, la rapidité de prise en charge des enfants blessés, la disponibilité des adultes et les procédures appliquées en cas d'accident nécessitant éventuellement l'intervention des secours.**

A ce jour, nous comptons 109 enfants dans la cour du haut durant les récréations, et 88 dans la cour du bas. Deux enseignants encadrent les cours à des points stratégiques. Très souvent, ils interviennent directement sur le lieu de « l'accident », il peut arriver que des élèves viennent les solliciter pour informer d'une situation. Au regard de notre registre des soins (mis à disposition de l'API) complété pour chaque intervention, aucun accident n'a justifié l'appel des secours. Nous appelons les familles pour les soins douteux ou nécessitant un conseil médical (souvent la pharmacie). Nous avons rencontré 2 situations de traumatisme crânien entraînant une vérification en soins hospitaliers. Les deux élèves sont revenus à l'école rapidement, avec une attention particulière du moindre symptôme aggravant. Dorénavant, pour une chute sur la tête, nous appelons systématiquement les familles.

- 3. Implication des familles : les parents constatent que les accompagnements des sorties scolaires reposent souvent sur un nombre limité de volontaires et souhaitent connaître les actions pouvant favoriser une participation plus large des familles.**

Les sorties scolaires représentent une responsabilité lourde pour les enseignants qui les organisent. Chacun a donc la liberté de solliciter les parents accompagnants qu'il souhaite de la manière qu'il veut. Des parents qui fument dans les rangs, qui téléphonent dans le bus ou durant les déplacements, ou portant leur attention sur leur seul enfant ne sont pas envisageables car compromettent la sécurité et le bien-être des élèves.

- 4. Communication avec les familles : une demande récurrente concerne le développement d'une communication plus régulière sur la vie de l'école, les projets menés en classe et les activités des élèves, par le biais d'un espace d'information dédié.**

Les enseignants prennent en considération cette demande. Les parents sont informés lors de la réunion de rentrée des projets de la classe et de l'école de leur enfant. Tout au long de l'année, les projets sont présentés dans les conseils d'école. Si l'utilisation de l'ENT est simplifiée l'année prochaine, il serait envisageable de répondre à la demande des familles. Sachez aussi que chaque gros événement incluant l'école entière fait l'objet d'une publication dans le journal L'Echo.

- 5. Vie de l'école : les parents saluent l'organisation de la fête de l'école, très appréciée des enfants et des familles, et s'interrogent sur la possibilité d'organiser à l'avenir un spectacle de fin d'année (chants, poésies, représentation, etc.) afin de valoriser le travail des élèves et de clôturer l'année scolaire de manière conviviale.**

Cette décision doit s'inscrire dans un projet d'école qui sera élaboré à la rentrée par la nouvelle équipe d'enseignants et de direction. Il faut savoir que comme l'année dernière nous avons proposé un projet artistique auprès du conseil départemental, avec l'accueil d'une résidence artistique. Toutes les classes y participeraient. Nous espérons comme toujours une réponse positive de leur part pour nous accompagner dans cette aventure, un spectacle avec 9 classes n'est pas si facile à construire et à mettre en place.

Pour le SIVOS :

- 1. Organisation du temps scolaire et de la restauration : des interrogations portent sur l'organisation de la pause méridienne, notamment : le nombre de services à la cantine, le temps réellement accordé aux enfants pour déjeuner et l'impact de ces choix sur leur rythme de la journée. Les parents se demandent si 3 services sont nécessaires et souhaiteraient avoir un éclaircissement sur le temps que possède les enfants pour manger à chaque service ?**

L'organisation du restaurant scolaire sur 3 services a été mis en place dans une volonté de bien-être et de qualité du temps de pause. Répartir les élèves sur 3 services réduit le nombre d'élèves dans le réfectoire et améliore le niveau sonore. Chaque service dispose d'un temps dédié de 35 minutes : temps du service, du repas et du débarrassement. Cette mise en place permet aux élèves qui déjeunent vite de pouvoir regagner la cour, ceux qui nécessitent davantage de temps peuvent rester. Il y a aussi une rotation sur la mise en place des tables qui permet à 2 services de se cumuler (ceux qui terminent leur repas et ceux qui arrivent).

Le mot du Maire, Monsieur Marie :

Monsieur Marie apprécie et approuve les relations entre l'API et les enseignants. Hicham Gandouli est désormais au conseil municipal, correspondant privilégié entre la commune et l'école, il maîtrise toutes les situations rencontrées dans ce cadre.

En ce qui concerne les effectifs des écoles et l'environnement de Gallardon, comme partout, on observe une baisse de la population, il y a moins d'enfants ainsi qu'une baisse de la natalité. On observe un mouvement de familles avec enfants qui ne s'installent pas à Gallardon pour diverses raisons.

Gallardon est devenu un secteur de propriétaires considérable, a connu un renchérissement du coût de l'immobilier, auxquels s'ajoutent une baisse des revenus des familles (moins en capacité de devenir propriétaires) et une mobilité professionnelle.

Un des objectifs de la Mairie est d'essayer de prendre des mesures pour rééquilibrer les choses en permettant des offres locatives plus importantes. Le logement social concerne à ce jour 80% des habitants qui y sont éligibles. Gallardon souhaite donc offrir du logement accessible avec cette typologie de loyer.

Plusieurs programmes sont en cours, proposant des logements sociaux en nombre et des maisons individuelles en acquisition.

Le logement social a en effet évolué dans son image, marquée dans les années 1970. Gallardon reconnaît un manque d'anticipation de la situation actuelle (l'accès à la propriété qui est plus difficile aujourd'hui). Les logements sociaux proposés seront qualitatifs.

En ce qui concerne la question récurrente des toilettes de l'école de la part des familles, il faut savoir que leur construction date de 1954 et que c'est en 2008 qu'ils ont été intégralement refaits avec l'arrivée de Monsieur Marie à la Mairie de Gallardon.

Pour les travaux à réaliser sur l'école, la Mairie fera de son mieux avec un service technique en sous-effectif (provisoire).

L'ordre du jour est épuisé et la séance est levée à 19h45.